

Résidence RIMBAUD

Lyon

La résidence dispose de 66 studios de 17 m² à 27 m² meublés (possibilité de colocation).



www.logifac.fr

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES
NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides au logement de la CAF.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

86, rue Marius Berliet
69008 Lyon

04 78 00 01 56

**66 studios de 17 m² à 27 m²
meublés (possibilité de
colocation).**

**Loyer/mois à partir de
553,00 €**

Loyer TTC pour le logement 1 (charges et TEOM comprises et hors électricité).

Consommation énergétiques indicatives : catégorie D
Gaz à effet de serre : catégorie B

Frais de dossier à partir de 295 €

Le montant diffère selon les partenaires de la résidence liés par une convention notamment des établissements d'enseignement ou des associations.

Organismes en partenariat exclusif



Particulièrement adaptée aux étudiants, nos résidences sont parfois également accessibles aux jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Je réserve » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Choisissez votre date de début de location

Frais de dossier à tarifs privilégiés**
Du 1^{er} octobre au 30 juin.

Nos services disponibles



Wifi **



Laverie **



Digicode



Equipe de la résidence



Salle de détente



Meublé



Ménage



Micro-ondes



Aspirateur

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche, WC.
- La pièce principale meublée : lit, table, placard, chaises, bureau.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques électriques, réfrigérateur, micro-ondes, kit vaisselle.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Les équipes en résidence sont à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

Un agent de permanence assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires d'été).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : accès sécurisé avec digicode, salle commune, espace extérieur commun, Wifi**, laverie**, kit linge et kit vaisselle, ménage, aspirateur libre service.

Le loyer inclut :

- La consommation d'eau du logement.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- Le ménage du logement environ une fois toutes les six semaines et un kit linge.
- L'entretien des parties communes.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- En option** : ménage supplémentaire.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 août 1987.
- La taxe d'habitation.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Les frais d'accès à internet

*Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

**Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



Située dans un quartier commerçant (pharmacie, boulangerie, épicerie ...) de **Lyon**, dans le Rhône (69).

La résidence étudiante du 8ème arrondissement lyonnais, est très bien desservie par les transports en commun permettant un accès rapide aux écoles et universités de la ville.



SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement tant que celui que vous préférez est disponible et annulez votre bail en cas de besoin.

EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 15 juin 2025, vous choisissez votre date de début de contrat et vous pouvez vous désister*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Préparez vos pièces justificatives et déposez-les en ligne.
- 3 Les équipes de la résidence vous recontacteront pour programmer une visite.



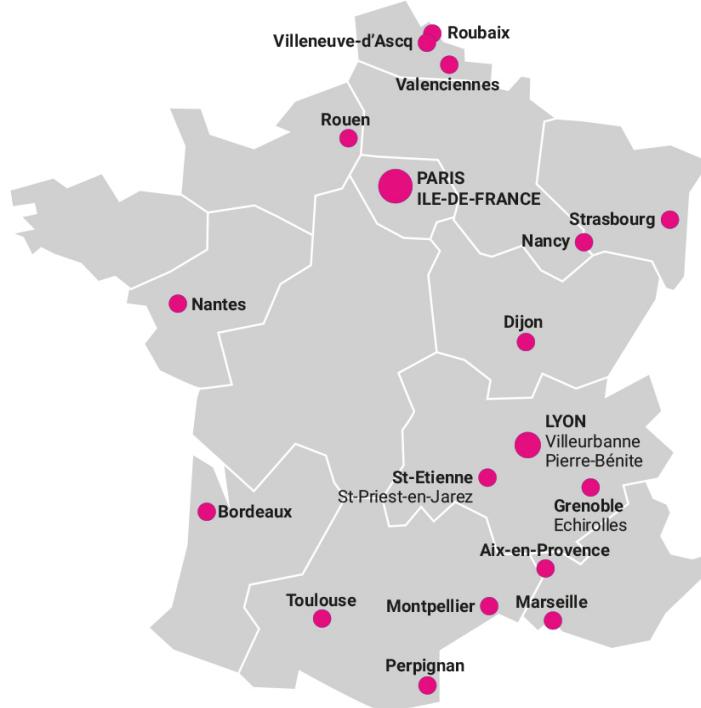
* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2025, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 17 juillet 2025 et commencera à la date que vous aurez choisi. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE
BORDEAUX
DIJON
GRENOBLE - ÉCHIROLLES
LYON - VILLEURBANNE
PIERRE-BÉNITE
MARSEILLE
MONTPELLIER
NANCY
NANTES
PARIS
PERPIGNAN
ROUBAIX
ROUEN
ST-ÉTIENNE
ST-PRIEST-EN-JAREZ
STRASBOURG
TOULOUSE
VALENCIENNES
VILLENEUVE-D'ASCQ
Île-de-France :
AUBERVILLIERS
GENTILLY
IVRY-SUR-SEINE
VILLIERS-SUR-MARNE

43 RÉSIDENCES
DANS 26 VILLES ÉTUDIANTES
+ DE 5 300 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE